



**PLAN STRATEGIQUE DE
L'APT
2011-2012**

PLAN STRATEGIQUE DE L'APT

2011-2012

Approuvé par le Conseil en novembre 2010

A. Vision et Mission

L'APT envisage un monde dans lequel personne ne serait soumis à la torture ou autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, tels que proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'APT cherche à atteindre cette vision par une approche basée sur la prévention et la coopération. L'APT travaille aux niveaux mondial, régional et national avec un large éventail de partenaires y compris les autorités étatiques, les institutions nationales et la société civile.

L'APT est convaincue que la meilleure stratégie pour prévenir la torture et les mauvais traitements passe par trois éléments intégrés:

- Promouvoir un **monitoring effectif et la transparence** des lieux de privation de liberté.
- Contribuer à l'**efficacité des cadres juridiques et politique** pour prévenir la torture.
- S'assurer que les **acteurs nationaux et internationaux ont la volonté et la capacité** nécessaires pour prévenir la torture.

Dans son travail et son fonctionnement, l'APT s'efforce d'appliquer les principes d'une approche fondée sur les droits de l'homme en particulier l'universalité et l'indivisibilité de tous les droits de l'homme, l'autonomisation, la responsabilisation, la participation, la non-discrimination, la sensibilité au genre et la protection des groupes vulnérables.

B. Objectifs stratégiques

OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Objectif stratégique 1: Promouvoir un monitoring effectif et la transparence des lieux de privation de liberté.

1. Promouvoir et fournir des conseils et des formations sur les bonnes pratiques relatives au monitoring des lieux de détention.

2. Fournir des conseils sur la désignation et l'établissement de mécanismes nationaux de prévention (MNP) compétents, indépendants, et efficaces en conformité avec le Protocole facultatif à la convention des Nations unies contre la torture (OPCAT).
3. Soutenir le fonctionnement efficace de MNP et du Sous-Comité sur la Prévention de la Torture établis en vertu de l'OPCAT.
4. Promouvoir les synergies et la coordination entre les organismes internationaux, régionaux et nationaux impliqués dans le monitoring des lieux de détention.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2

Contribuer à des cadres juridique et politique efficaces pour prévenir la torture.

1. Plaidoyer auprès des Etats pour la ratification de la Convention des Nations Unies contre la torture et son protocole facultatif ainsi que d'autres instruments internationaux pertinents.
2. Plaidoyer et fournir des conseils juridiques et politiques sur la mise en œuvre de l'OPCAT.
3. Plaidoyer et fournir des conseils juridiques et politiques sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la torture, en particulier à propos des cadres juridiques nationaux.
4. Contribuer à une meilleure connaissance et compréhension des normes internationales et de la jurisprudence relative à l'interdiction et à la prévention de la torture.
5. Promouvoir des garanties juridiques et procédurales pour la prévention de la torture.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3

Promouvoir une culture de prévention en favorisant le renforcement des capacités et des pratiques des acteurs concernés

1. Améliorer les connaissances sur la prévention de la torture et l'interdiction de la torture en fournissant des publications multilingues, des outils et des ressources en lignes.
2. Offrir des formations et des conseils techniques sur la prévention de la torture et faciliter les échanges d'expériences sur les bonnes pratiques de la prévention de la torture parmi les acteurs pertinents.

3. Améliorer les pratiques des acteurs directement concernés par les personnes privées de liberté par le biais du renforcement de leurs capacités, connaissances et volonté à prévenir la torture.
4. Contribuer au développement du cadre conceptuel de la prévention de la torture par la gestion des connaissances internes, la recherche et l'analyse des données et des tendances.

C. Priorités par programmes

PROGRAMME	PRIORITES
Afrique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir la désignation, la mise en place et le fonctionnement de MNP effectifs 2. S'engager auprès de la Commission africaine et des autres acteurs régionaux et contribuer à leurs travaux, en vue de créer une dynamique de prévention de la torture 3. Contribuer à la mise en oeuvre effective au niveau national de la Convention des Nations Unies contre la torture, par l'adoption et l'application de législations anti-torture
Ameriques	<p>Priorités du Bureau régional:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en oeuvre effective de l'OPCAT (désignation et fonctionnement des MNP) 2. Renforcement des capacités en matière de monitoring des lieux de détention 3. Faciliter les échanges et le réseautage entre acteurs de la prévention de la torture <p>Priorités de Genève</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. S'engager auprès du système interaméricain des droits de l'homme concernant la prévention de la torture 5. Suivi des recommandations des organes régionaux et onusiens
Asie-Pacifique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer à une masse critique de ratifications en Asie Pacifique, avec des MNP effectifs dans des pays clés de la région 2. Soutenir les processus efficaces de réforme juridique dans le domaine la torture dans des pays cibles 3. Contribuer au renforcement des capacités et de la volonté d'acteurs clés pour la prévention de la torture (INDH et responsables de la justice pénale, ONGs).
Europe et Asie centrale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir la ratification de l'OPCAT et la désignation de MNP 2. S'assurer du fonctionnement effectif des MNP 3. Suivi de la mise en oeuvre des recommandations d'organes régionaux et onusiens (Rapporteur spécial, CAT, etc.)
Moyen Orient et Afrique du Nord	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter l'engagement en faveur de l'OPCAT parmi les gouvernements et la société civile de la région, en vue de ratifications supplémentaires. 2. Améliorer la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies contre la torture 3. Echanger des bonnes pratiques en matière de prévention de la torture dans la région

PROGRAMME	PRIORITES
Monitoring des lieux de détention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser des formations et des ateliers pour les Mécanismes nationaux de prévention (MNP), les Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et d'autres; promouvoir les échanges et les bonnes pratiques concernant la méthodologie de visites préventives des lieux de détention 2. Développer à l'interne les connaissances en matière de monitoring des lieux de détention et de thématiques spécifiques (par ex. détention des migrants) 3. Développer des outils en matière de monitoring des lieux de détention
Programme ONU et questions juridiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'engager auprès des organes, mécanismes et agences onusiens pertinents, et contribuer à leurs travaux en vue d'une protection compréhensive contre la torture et autres TCID ainsi qu'un suivi effectif des recommandations pertinentes 2. Renforcer le cadre normatif de prévention de la torture/TICD, en particulier par la promotion de garanties effectives, tant juridiques que de procédures. 3. Soutenir la mise en oeuvre législative des obligations internationales en matière de prévention et d'interdiction de la torture
OPCAT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Echanger les bonnes pratiques en matière de mise en oeuvre de l'OPCAT et développer des politiques (aussi bien vis-à-vis de l'extérieur qu'à l'interne) 2. Promouvoir la ratification de l'OPCAT dans des pays et régions cibles 3. Soutenir les processus de mise en oeuvre de l'OPCAT (mise en place, désignation et fonctionnement des MNP, soutien au sous-comité)

D. Activités prévues, par objectifs

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 Promouvoir un monitoring effectif et la transparence des lieux de privation de liberté.	
AFRIQUE	
Benin, Maurice, Sénégal	Soutenir la mise en place de MNP efficaces?
Burkina Faso, Gabon, Togo	Soutenir les processus de désignation des MNP.
Régional	Soutenir le fonctionnement efficace des MNP grâce à la formation et l'échange de bonnes pratiques en matière de monitoring des lieux de détention: Afrique francophone (2011) et anglophone (2012)
AMERIQUES	
Argentine	Soutien à la désignation et au fonctionnement des MNP au niveau des provinces (Chaco and Rio Negro)
Brésil	Soutien à la désignation et au fonctionnement des MNP, y compris au niveau des états fédérés (Alagoas, Rio)
Costa Rica	Soutien au fonctionnement effectif du MNP
Chili, Uruguay	Soutien à la désignation et au fonctionnement des MNP
Honduras, Guatemala	Soutien au fonctionnement du MNP: mission de conseils et atelier de formation.
Paraguay	Soutien au processus de désignation du MNP; Suivi de la visite du SPT
Pérou, Bolivie	Soutien à la désignation du MNP
Mexique	Soutien au fonctionnement effectif du MNP Suivi de la visite du SPT en 2009
ASIE PACIFIQUE	
Philippines	Soutien à l'établissement/désignation d'un MNP effectif

Maldives	Soutien à la mise en oeuvre des recommandations formulées par les organes de l'OPCAT
Thaïlande, Japon	Echange de bonnes pratiques en matière de monitoring des lieux de détention
EUROPE & ASIE CENTRALE	
Turquie	Soutien à l'établissement/désignation d'un MNP effectif
Albanie, Arménie	Conseil de l'Europe (CoE) "Projet des MNP européens": Partage d'expériences au niveau local, en matière de monitoring des lieux de détention"
Kyrgyzstan	Soutien au fonctionnement effectif du MNP, par le planning stratégique et des formations en matière de monitoring des lieux de détention
Bosnie Herzégovine, Croatie, Montenegro, Roumanie, Serbie	Soutien à la mise en oeuvre effective de l'OPCAT
Régional	Conseil de l'Europe (CoE) "Projet des MNP Européens": trios ateliers thématiques pour tous les MNP d'Europe
MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	
Liban	Suoutien aux efforts de nos partenaires locaux dans la mise en place d'un MNP effectif
ACTIVITES TRANSVERSALES ET OUTILS	
International, Programme OPCAT	Forum Global de l'APT sur la prévention de la torture (10-11 Novembre 2011) : Rencontres de tous les acteurs clés aux niveaux international, régional et national, afin de tirer un bilan de la mise en oeuvre de l'OPCAT après 5 ans et définir pistes pour l'avenir
International, Programme Monitoring des lieux de détention	Conférence sur la méthodologie des visites pour les organes de visite internationaux et régionaux, Université de Washington (17-18 mars 2011)

Nations Unies, Programme ONU et affaires juridiques	Contributions aux processus législatifs en matière de Mécanismes nationaux de prévention
--	--

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 Promouvoir une culture de prévention en favorisant l'amélioration des capacités et des pratiques des acteurs concernés	
AFRIQUE	
Cameroun, Ghana, Afrique du sud, Malawi, Zambie	Promotion de la ratification et mise en oeuvre de l'OPCAT
Ouganda, Afrique du Sud	Soutien au processus national sur la transposition de l'UNCAT en droit national, y compris la criminalisation de la torture
Commission africaine des droits de l'homme et des peuple, Gambie	Soutien aux activités du Comité pour la prévention de la torture en Afrique (CPTA) concernant la mise en oeuvre effective des Lignes Directrices de Robben Island sur la prévention et l'interdiction de la torture en Afrique
Nations unies, Genève	Suivi de l'examen périodique universel (EPU): Ouganda, Togo et des procédures devant le CAT : Madagascar, Ile Maurice
AMERIQUES	
Commission interaméricaine des droits de l'homme, Washington	Coopération avec la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme
Panama	Plaidoyer pour la ratification de l'OPCAT et suivi de l'EPU
Nations Unies, Genève	Suivi de l'examen périodique universel (EPU) et des procédures devant le CAT :: Paraguay
ASIE PACIFIQUE	
Philippines, Australie, Indonésie, Népal, Timor Leste	Promotion de la ratification de l'OPCAT
Népal, Maldives, Thaïlande	Soutien aux processus de réformes législatives en matière de torture

Népal, Thaïlande	Suivi des recommandations des mécanismes onusiens
Iles du Pacifique	Promotion de la ratification de la Convention contre la torture (UNCAT)
Nations Unies, Genève	Suivi de l'examen périodique universel (EPU): Australie, Népal, Thaïlande, Timor Leste, Iles du Pacifique, Philippines; Indonésie; Inde
EUROPE & ASIE CENTRALE	
Bulgarie, Grèce, Mongolie, Tadjikistan	Promotion de la ratification de l'OPCAT
Kyrgyzstan, Mongolie, Turquie	Suivi des recommandations des mécanismes onusiens
Nations Unies, Genève	Suivi de l'examen périodique universel (EPU) : Estonie, Géorgie, Grèce, Moldova, Tadjikistan et des procédures devant le CAT : Allemagne, Bulgarie, Grèce
MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	
Régional	Promotion de l'OPCAT au niveau régional, y compris auprès des gouvernements, diplomates et par les réseaux sociaux
Régional	Soutien aux acteurs locaux dans la mise en oeuvre des recommandations de l'EPU et du CAT
Régional	Conférence sur la prévention de la torture en droit international, Maroc
Maroc	Plaidoyer en faveur de la ratification de l'OPCAT
Qatar	Promotion de la mise en oeuvre de la Convention contre la torture (UNCAT) et plaidoyer en faveur de l'OPCAT
Nations Unies, Genève	Suivi des procédures devant le CAT: Koweït, Maroc, Tunisie
ACTIVITES TRANSVERSALES ET OUTILS	
Programme ONU et affaires juridiques	Engagement auprès de l'UNODC dans le cadre des processus concernant le traitement des personnes privées de liberté, y compris la possible révision des Règles minima pour le traitement des détenus

	Plaidoyer en faveur des résolutions torture au sein du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale de l'ONU
	Plaidoyer concernant les procédures devant le CAT et l'EPU
	Contributions concernant les législations nationales de mise en oeuvre de la Convention contre la et autres normes internationales en matière de prévention de la torture
	Faciliter le suivi de certaines recommandations émises par les procédures spéciales, les organes de traité ou l'EPU

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 Promouvoir une culture de prévention en favorisant Le renforcement des capacités et des pratiques des acteurs concernés	
AFRIQUE	
Régional	Renforcement des capacités en matière de prévention de la torture des INDH d'Afrique (y compris Afrique du Nord)
Madagascar	Renforcement des capacités des juges, avocats et autres représentants de la justice pénale, pour une mise en oeuvre effective des législations nationales anti-torture
AMERIQUES	
Argentine, Paraguay	Formation en monitoring des lieux de détention pour les membres du judiciaire
Brésil	Formation en monitoring des lieux de détention pour les procureurs
ASIE PACIFIQUE	
Népal & Indonésie	Participation dans des programmes de formation pour les représentants de la justice pénale
Sous-régional	Formation mixte sur la prévention de la torture (cours en ligne suivi d'un atelier présentiel) pour les Institutions nationales des droits de l'homme d'Asie du Sud (2011) et Asie occidentale (2012)
Régional	Mise en oeuvre par les INDH des traits internationaux en matière de droits de l'homme, en particulier l'OPCAT (rencontre annuelle de les membres d'APF, 2011)

MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	
Régional	Atelier régional sur le rôle des avocats dans la prévention de la torture
Mauritanie	Engagement auprès des acteurs nationaux en matière de prévention de la torture
ACTIVITES TRANSVERSALES ET OUTILS	
Programme ONU et affaires juridiques	Recherche sur le rôle juges et procureurs en matière de prévention de la torture, y compris les visites aux lieux de détention
	Mise à jour de la Compilation sur les Lois anti-torture
	Publication de Briefings juridiques sur les garanties en matière de prévention de la torture
Programme Monitoring des lieux de détention	Coalition internationale sur la détention des migrants et réfugiés (IDC): sessions sur le monitoring des lieux de détention dans le cadre de 4 ateliers régionaux (Moyen Orient, Sud de l'Afrique, Asie et Amérique latine)
	Publication d'un manuel sur le monitoring des postes de police
	Publication de briefings spécifiques en matière de monitoring des lieux de détention
Programme OPCAT	Publication de briefings OPCAT (y compris sur les MNP et la société civile)
	Mise à jour de la Base de données OPCAT